

Luxembourg, le 11 juillet 2006

pl. 5307

Jean HUSS,
Député



Motion

La Chambre des Député-e-s,

- considérant que la sécurité d'un produit est largement tributaire de la qualité des normes et des standards appliqués au cours de sa production ;
- soulignant que l'élaboration d'une nouvelle norme de sécurité doit être transparente et non biaisée en faveur d'intérêts privés ou commerciaux ;
- insistant sur le fait que la composition des comités de normalisation doit être équilibrée et que les intérêts des consommateurs et des travailleurs doivent également y être représentés ;
- rappelant que la participation des associations de protection des consommateurs et celles de protection des travailleurs au processus de normalisation s'impose également parce que les gens qu'elles représentent sont généralement les premiers concernés par les normes ;
- se félicitant que la Commission européenne fasse depuis quelques années des efforts pour une participation plus aisée et plus structurée de ces associations ;
- constatant que les intérêts des consommateurs et des travailleurs restent largement défavorisés quant aux moyens humains et financiers à leur disposition pour effectuer des travaux d'analyse, respectivement des contre-expertises par rapport aux propositions de normes venant de l'industrie ;
- considérant qu'il convient dès lors d'offrir à ces associations de la société civile un niveau de représentation élevé et équitable dans la procédure de normalisation aux plans national, européen et international ;
- estimant qu'elles doivent non seulement être associées à l'élaboration de normes de sécurité technique, mais également aux normes de sécurité environnementale et de sécurité sanitaire ;

Invite le Gouvernement,

- à plaider au niveau européen pour une représentation accrue et équitable des intérêts des consommateurs et des travailleurs dans les comités de normalisation ;
- à œuvrer aussi bien au niveau national qu'international en faveur d'un meilleur soutien aux organismes de défense de ces intérêts, afin qu'ils aient véritablement les moyens humains et financiers pour faire valoir leur point de vue ;


Jean Huss


Viviane Loschetter


François Bausch


Camille Gira


Henri Kox